

Publié le 4 mars 2008

Seminor : la mixité contre l'exclusion

La Société anonyme d'économie mixte immobilière de Normandie (Seminor) propose depuis près de 50 ans aux collectivités locales de Haute et Basse-Normandie des solutions de logement en phase avec leurs souhaits et besoins. Très active dans le domaine du « sanitaire et social », Seminor réalise des résidences et des logements pour personnes âgées adaptées à leurs désirs d'intimité, de confort, et de sécurité, et fait de la mixité intergénérationnelle un outil de lutte contre l'exclusion.



« Ce dont nous sommes le plus fiers, c'est de notre partenariat privilégié avec les élus locaux. Nous n'intervenons jamais de façon indépendante, mais toujours pour répondre à un besoin des collectivités », assure Régis Lemonnier, P-DG de [Seminor](#). Cette Sem de construction et de gestion de logements est en effet née en 1959 de la volonté des élus de Seine-Maritime de procurer un logement adapté à chaque catégorie de demandeur, en liaison étroite avec les collectivités locales. « Face aux besoins en logements sociaux, il s'agissait d'offrir une alternative aux HLM. Seminor propose donc aux collectivités un partenariat plus étroit, et leur permet, le cas échéant, de devenir propriétaires du patrimoine construit par des conventions de rétrocession. » En près de 50 ans, Seminor a construit 6 000 logements dans 80 communes normandes, principalement en milieu rural : des immeubles d'habitation, des pavillons résidentiels, mais également des résidences pour personnes âgées autonomes, dépendantes ou des foyers d'hébergement.

« Dans l'histoire de la société, cette orientation en faveur du sanitaire et social, notamment au profit des personnes âgées, a été prise très tôt. Aujourd'hui, nous répondons au besoin d'intimité et de sécurité du troisième âge par la réalisation d'ensembles locatifs de petite taille, confortables et adaptables aux handicaps des personnes vieillissantes. Et comme il est essentiel de maintenir de la vie et du mouvement dans l'environnement d'une personne âgée, nous implantons nos résidences au plus près des centre-bourg, et nous favorisons la mixité intergénérationnelle dans nos ensembles immobiliers », souligne Régis Lemonnier.

Plus de mixité entre les générations, mais aussi entre les catégories sociales : tel est le credo de Seminor et des élus normands pour assurer une cohabitation harmonieuse des populations et réduire l'exclusion. Une mixité que cette société, dont le capital est à 54 % public et à 46 % privé, a l'habitude de gérer.

Par Marie-Anne RAMAZZINA